

Communiqué de presse



L'AMMPS et l'IMANOR renforcent leur coopération en matière de normalisation et de certification au service de la sécurité sanitaire

L'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS) et l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) ont signé une convention de partenariat visant à renforcer leur coopération dans les domaines de la normalisation, de la certification et de l'évaluation de la conformité applicables aux médicaments et aux produits de santé.

Signée par le Pr Samir AHID, Directeur Général de l'AMMPS, et M. Abderrahim TAIBI, Directeur de l'IMANOR, cette convention traduit la volonté des deux institutions de conjuguer leurs expertises et de renforcer la complémentarité entre les exigences réglementaires et les normes marocaines, en cohérence avec les bonnes pratiques et référentiels internationaux.

Ce partenariat permettra notamment de favoriser les échanges d'expertise entre les deux institutions et de développer des actions conjointes dans leurs domaines de compétence respectifs, afin de renforcer la qualité et la sécurité des médicaments et des produits de santé et, plus largement, l'écosystème national de la santé, conformément aux Hautes Orientations Royales en matière de souveraineté sanitaire.

Rabat, le 09 octobre 2026

